

CONCLUSIONS DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **(Exercice clos au 31/12/2015)**

L'audit des états financiers de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) par son commissaire aux comptes Mr Khaled Thabet, en exécution de la mission de commissariat qui lui a été confiée par le Conseil de l'instance pour l'exercice clos au 31/12/2015, a permis de conclure que ces états financiers sont sincères et réguliers dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Instance pour cet exercice, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Ces états financiers ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil de l'INLUCC en date du 11/05/2018.

Les chiffres clés qui ressortent de ces états se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Montant (DT) au 31/12/2015
Total net du bilan	60 384
Total des produits d'exploitation	254 156
Total des Charges d'exploitation	254 156
Trésorerie (à la clôture de l'exercice)	60 336